



Litige auprès de la banque de france, à cause de la bnp

Par **akiko28**, le **10/01/2012** à **17:57**

Bonjour,rrnrnDeux problèmes se pose à moi aujourd'hui, je vous explique pour recueillir vos conseils,rrnrnrnrn1er: Il y a de ça, 1ans une assurance à souscris une assurance au nom de mon père, mais prélever sur mon compte. Sans que ni lui, ni moi soyons informer. En outre, la BNP ne m'a jamais envoyer d'accuser écris, confirmant que je souhaiterais autoriser le prélèvement automatique de celui ci. Donc je porte plainte auprès d'eux pour abus de confiance.rrnrnMon avocat m'a murmurer que c'était très fréquent que les banque n'envoie aucunement se genre de papier.rrnrnrnrnrn2e: Il y a de ça quelques mois, j'étais en interdit bancaire à cause de deux chèques impayé de 90€. Environs 1 moi après, je suis aller régler le magasin en cause de l'erreur, donc j'ai récupérer les chèques. Et je suis aller les remettre à la BNP pour ne plus être fiché à la banque de France. MAIS ! Ma conseillère de mon autre banque, m'a affirmer mot pour mot être toujours auprès de la banque de France. Donc je suis aller aujourd'hui même, vérifier, et le conseiller BNP se rappelle avoir pris les chèques. Mais la banque de france n'a jamais pris en charge la suite. Donc en outre, les chèques on disparus. Donc je me retrouve fiché à la banque pour 1 an et demi. M'interdisant d'ouvrir un autres comptes etc... Ce qui frêne pas mal toutes mes démarches présente et futurs.rrnrnrnDonc je souhaite porter plainte contre la BNP, en outre quels démarches puis-je entreprendre ? Besoin d'un avocat ? rnrnCordialement,

Par **pat76**, le **11/01/2012** à **14:34**

BonjourrrnrnPrenez contact avec l'AFUB pour vous faire aider.